

voir Biçun ou Biçun.
Né à Baçete St-Maur-Lecorne le 22-89.
Sold. m. 09. R. ch. à p. 1/4. M. le 27-9-20
+ le 18-9-14 à Eppeghem (Nord).
Eppeghem n. du cercueil 5.22 (famille)
M. n. 2000 M. 2990. (L. Malines). 4. 23

L'acte de + existe (jugement).
Cfm à Tob. dem. c.d. le 4-5-20

E-56519 - 15/5/20 - à 2: Chass à p. - Quest.
E-56519 - 15/5/20 - Q. M. 2: Chass à p. - fiche.

Q. M. 2: Chass à p. - du 22/5/20 - fiche en retour.

2: Ch. à p. - 25-5-20 : questions en retour.

E-56519 du 4/6/20 - à 2: Chass à p. - envoie questions pour visa

2: Chass à p. du 9/6/20 - 2228 - Quest. en retour, vide.

^{voilà}
M. Bertha Biçun le 22-11-20 dem. objets de laiss. par son frère.

E-56519 du 20-12-20 M. B. Biçun - f. objets de laiss. adress. au M. H.
Bureau Accusés

L. Malines n. 5.11.826 - 15-9-21 - transmet DM 0.61-17008
tendant à obtenir un c.d. - a.d. n'a pas encore été

dressé - L'adm comm d'Éppeghem lui a informé
qu'elle n'a pas encore reçu l'autorisation du Parquet
de Bruxelles - L'intéressé est à Éppeghem le 29/9
sous le nom de Bigne (E)

E/C 15696 du 18.9.22 à M. d. n. a d pas série
au nom de ce mil^{re} qui est à Éppeghem
fiche de récépissé 1990 sous nom de Bigne

E/C^A 6807 du 1.6.22 à Éppeghem, dem. cad.
transm. de cl. à compléter le cas ou l'ad.
n'a pas été dressé.
Éppeghem le 8.6.22 en rel. de cl. à compl. (E)

Gm. 2^e chap. n. 39 14^m le 6.5.22. dem. cad.
(E. E.)

E/C^A 8063 du 19.5.22 à Bacht Maria-Louise
demi. ext. acte, nain: ext. sur reg.
de la population, transm. de cl. à
compléter

E/C^A 8063 du 19.5.22 à G. Michiels, exad pas
série, demi. ext. mat. (E)

Gm. 2^e chap. n. 2465 M. 2 le 4.7.22. env. ext. m. (E. E.)

Bacht Maria-Louise le 4.7.22, env. ext. a nain.
420

Bijn Jules Auguste
Sol^l m. o. g. 2^e chap. N^o. 50422

S^t Martens Leerne le 6. 8. 22. env. extra.
rég^l de population (E. C.)

R. J. 116 du 1. 8. 22 à M^l D^r Evans: Sonier,
constitué en vue de recevoir la décl.
judiciaire du t.

Modn n. 061/149744 le 21. 1. 23 le jugem^t déclaratif
de t⁺ a été rendu le 20. 12. 22 par le tribunal
de Gand et est transcrit ds les registres E. C. de
Leerne S^t Martin (E. C.).

E. C. B/ 2218 du 10. 2. 23 à Q. M. Ech: à p. Avis
de jug^t déclaratif de t⁺ pour visa;

Q^u 2^e chap. le 12. 2. 23. en rel.³ avis de jugement
déclaratif de t⁺ visé (E. C.)

Modn 261-165/34- 1- 9- 23- La fem Bijn se
plaint de ce que le nom de leur parent est
mal orthographié sur la tombe - au lieu de
Bijn il y a Becu - dem. à faire les
rectifications nécessaires (S)

S. 3001- 5- 9- 23 S^t Malines - transmet en
communication DM - Dem. à modifier l'inscription
sur la croix du m^l

S. Malines n. 3012 - 12-9-23 - Le nom du
mil. a été rectifié sur la Stèle Allemande
qui se trouve sur la tombe au cimetière d'Épfighem ^{Hamme}

3126 - 15-9-23 Modn - Le nom du mil. a été
rectifié.

L. + 2. nus. mil. au nom de Beiga.

Modn 061-21156 du 28-3-24 donne a de père Bep
Sal. St. Lambert. 80